

La Croix - jeudi 29 avril 2021

Monde

## Le Maroc, laboratoire des nouvelles politiques migratoires européennes

Jean-Baptiste François

---

**Bruxelles et Rabat sont en pléines tractations pour nouer un nouveau modèle d'accord liant contrôle migratoire et coopération. L'Union européenne défend une stratégie de «retour volontaire» en vigueur pour l'été.**

Voilà le Maroc prévenu, en même temps que l'ensemble des pays sur les routes migratoires vers l'Union européenne (UE). Ce sera du donnant-donnant, selon le tour de vis migratoire voulu par Bruxelles. Mardi 27 avril, la commissaire européenne aux affaires intérieures, Ylva Johansson, a présenté une stratégie de «*retours volontaires*» que l'UE voudrait mettre en place d'ici à juin. Bruxelles accepte de renforcer sa coopération globale, en échange d'une meilleure efficacité en la matière. «*Seul un tiers environ des personnes qui n'ont pas le droit de séjourner dans l'UE retournent dans leur pays d'origine et, parmi celles qui le font, moins de 30% le font volontairement*», regrette en effet la Suédoise.

Rabat ne fait guère mieux que la moyenne: seuls 29% des Marocains ayant reçu l'ordre de quitter l'UE (35000 en 2019) ont finalement été renvoyés dans leur pays. Ylva Johansson se dit prête à renforcer la coopération, et à mener des «*politiques de visas plus généreuses*» envers les pays qui joueraient le jeu. Dans le cas contraire, l'UE pourra restreindre les possibilités légales de venir en Europe. Cette conditionnalité est l'une des clés de voûte du «*nouveau pacte sur la migration et l'asile*», tentative de l'exécutif européen de réformer le système actuel, six ans après la crise migratoire de 2015. Il s'agit d'un puissant levier sur le Maroc: 5% de son PIB provient des fonds envoyés par 1,96 million de ressortissants vivant légalement dans l'UE.

Les tractations vont bon train avec Rabat, à en croire un document confidentiel du Conseil européen, dévoilé mardi 27 avril par le quotidien espagnol *El Pais*. Ce dernier reconnaît «*un décalage croissant entre les offres européennes et les attentes marocaines*». Le Maroc figure au troisième rang des pays méditerranéens qui perçoivent le plus de fonds européens, en échange de leur bonne coopération migratoire. Depuis 2014, 343 millions d'euros ont été versés pour financer des programmes de prise en charge des candidats à l'asile – bien loin des 6 milliards injectés depuis 2016 dans les projets d'accueil et d'intégration en Turquie. C'est aussi en dessous des diverses enveloppes accordées à la Libye: 355 millions en 2015, puis 91,3 millions pour le programme 2017-2021, «*Gestion intégrée des migrations et des frontières en Libye*», enfin 200 millions alloués à l'équipement et à la formation des garde-côtes.

Rabat estime avoir joué le jeu de la maîtrise des flux, en les réduisant de moitié entre 2018 et

2019. Le Maroc demande donc une aide de 3,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027. L'UE, inquiète de l'arrivée de 23000 migrants en 2020 aux Canaries, dispose de moyens importants pour répondre à cette requête. L'instrument dit «*de voisinage, de développement et de coopération internationale*» (NDICI), mobilisable dans le cadre de ce dossier, est financé à hauteur de 79,5 milliards d'euros (aux prix courants) sur la période, dont presque 48,5 milliards en grande partie dédiés au voisinage européen et à l'Afrique subsaharienne.